



INTERPELLATION DES CANDIDATS AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES,

Réseau des Régies de Quartier et de Territoire, mars 2017

Les Régies de Quartier sont des associations loi 1901, implantées dans les quartiers d'habitat populaire, qui portent un projet original entre insertion par l'activité économique, éducation populaire et économie solidaire, en associant habitants et partenaires publics dans la gestion de leur territoire. Les Régies interviennent aujourd'hui dans plus de 300 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), et comptaient en 2015 plus de 8 000 salariés, majoritairement habitants de leurs quartiers d'intervention.

Les Régies de Quartier et de Territoire, directement impliquées au quotidien avec les populations des territoires urbains et ruraux en grandes difficultés sociales et économiques, font trop souvent le constat de graves dysfonctionnements qui disqualifient les promesses de la République : chômage endémique, population et territoire stigmatisés, accès à une citoyenneté de « seconde zone ».

Cependant, forts de leurs expériences, leurs acteurs sont convaincus que le changement est possible si les habitants y participent activement. De nombreuses initiatives solidaires émergent mais elles ont besoin pour se développer du soutien des pouvoirs publics, collectivités territoriales et Etat.

A ce moment charnière du renouvellement des instances décisionnelles de la République, présidence et députation, les Régies se font les porte-parole des habitants, de leurs situations problématiques mais aussi de leurs propositions pour améliorer la vie commune.

C'est en leur nom qu'elles interpellent les candidats républicains afin qu'ils exposent publiquement leur vision politique sur l'avenir de ces territoires et, pour répondre aux attentes de leurs concitoyens, leur programme d'actions qu'elles espèrent ambitieux et pérenne.

Nous, Régies de Quartier et de Territoire, acteurs de terrain impliqués de longue date dans l'action sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville et auprès des habitants, souhaitons partager avec vous, candidats à des élections nationales, un constat, une interpellation et des propositions sur les thématiques suivantes :

- I. La politique de la ville,**
- II. La jeunesse,**
- III. Le travail,**
- IV. La ruralité.**

I. LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le constat du réseau des Régies de Quartier et de Territoire

Une des finalités constitutives de la politique de la ville est d'amener les habitants à s'emparer de la vie de leurs quartiers, à les rendre acteurs de leur territoire. Le plus souvent, Etat et collectivités interviennent selon une approche descendante classique et ne réussissent pas à susciter une telle réappropriation du territoire par les populations. Même des dispositifs conçus pour être participatifs, comme les conseils citoyens, n'y parviennent que partiellement : les représentants associatifs y sont surreprésentés, et les habitants y siègent plus souvent par crainte de perdre des acquis que pour s'impliquer dans la vie de leur quartier.

Inévitablement, à agir seuls et sans co-construire, les pouvoirs publics ont contribué à complexifier les dispositifs : la politique de la ville est de moins en moins lisible, pour les habitants comme pour les professionnels. Les dossiers de financement sont lourds (avec parfois plusieurs dossiers à remplir pour un seul et même financeur), complexes, parfois « tout numériques ». Pour des associations de quartier, cette réalité administrative est un obstacle au quotidien.

Enfin, au-delà de la baisse observée des financements, les acteurs de terrain subissent un phénomène de « zapping » particulièrement aigu sur le champ de la politique de la ville. D'un côté, au national, le cadre juridique évolue à chaque mandature ; de l'autre, localement, les actions soutenues le sont sur des durées courtes. Au bout de 3 ans, les projets ne sont plus considérés comme « innovants », sont moins financés, sont oubliés, puis s'essouffent ; d'où un sentiment de frustration pour les parties prenantes, notamment pour les habitants, et l'impossibilité de porter des actions de long terme.

La politique de la ville est aujourd'hui décriée, alors que ses missions, fixées par les pouvoirs publics, ont manqué de stabilité et ont été instrumentalisées.

La question que nous vous posons

Faute d'un message politique clair, les quartiers sont passés en 10 ans, dans l'opinion publique, de zones d'injustice sociale à des zones de non droit ; et ce alors même que des initiatives solidaires continuent de s'y développer en même temps que l'exclusion s'accroît. Dans ce contexte, quelle est votre ambition politique pour les quartiers ?

Nos pistes pour l'action

Les quartiers sont toujours des lieux d'expérimentation, des laboratoires où s'éprouvent des activités de proximité, de participation des habitants, d'inclusion sociale. Pour qu'ils le restent, il importe de leur donner des moyens et d'afficher et porter une ambition politique et collective.

- **Remettre en place un ministère de la ville de plein exercice**, afin de sanctuariser et de redonner toute sa place à une politique publique de long terme ;
- **Recentrer et faciliter l'accès aux financements** pour des actions et des structures qui interviennent au cœur des préoccupations et des besoins des habitants et sécuriser ces financements ;
- **Accompagner et former les habitants** pour leur donner les moyens d'être auteurs et acteurs de la politique de la ville, aux côtés des pouvoirs publics – en finançant et en donnant du temps aux dispositifs d'accompagnement, de formation et d'éducation populaire présents sur les territoires ;
- Redonner du sens à l'implication des habitants en ne les sollicitant que sur **des décisions qui les concernent et sur lesquelles ils peuvent agir et avoir un véritable impact** : ainsi verront-ils l'intérêt de leur participation et le poids accordé à leur voix.

II. LA JEUNESSE

Le constat du réseau des Régies de Quartier et de Territoire

La jeunesse issue des quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans toute sa diversité et sa complexité, subit un cumul de discriminations : l'une des plus visibles et des plus inacceptables est celle de l'accès à l'emploi. Les chiffres sont éloquentes : à diplôme égal, les jeunes de ces quartiers sont moins intégrés professionnellement : 18,8% des titulaires d'un Bac+2 sont au chômage (contre 6,5% des jeunes des unités urbaines proches) ; 53% des titulaires d'un Bac+5 occupent un poste de cadre (contre 71%). Quelles qu'en soient les raisons, nombreuses, cette inégalité illustre la difficulté des jeunes des QPV à s'insérer dans le monde du travail ; elle est surtout toxique : les diplômés chômeurs sont des contre-exemples démotivants, « *l'aîné a travaillé dur : en vain* ».

Les insuffisances du système éducatif sont montrées du doigt comme contribuant à ces difficultés. Mais le recul généralisé des moyens accordés aux services publics de proximité et de l'action préventive (prévention spécialisée, acteurs sociaux de proximité, etc.) isole encore plus les jeunes. L'action publique, et notamment la présence de l'Etat, ne sont vécus que dans des logiques de services « d'intervention », extérieurs au quartier et étrangers à sa réalité, son quotidien, sa culture : comment alors légitimer leur présence et les rendre audibles et crédibles ?

Sans doute qu'une partie du problème réside également dans l'image dégradée et simpliste véhiculée sur les jeunes des QPV. Composante intégrante de la société actuelle et pilier indispensable de la société de demain, cette jeunesse est, et doit être perçue, comme une richesse à exploiter. Les potentialités et les réussites sont nombreuses : elles justifieraient de mieux valoriser, collectivement, cette exemplarité.

La question que nous vous posons

Quel projet de société motivant proposer aux jeunes en général, et aux jeunes des quartiers en particulier ? Quelles propositions, ciblées et adaptées, pour leur permettre de s'émanciper, de leur milieu, de leur famille, de leur lieu de vie ?

Nos pistes pour l'action vis-à-vis des jeunes

- **Sanctuariser les dispositifs d'intervention sociale de proximité et les dynamiser**, notamment ceux qui ont pour but la prévention et l'insertion sociale, plutôt que de réduire l'action publique à la seule visée de la répression ;
- **Favoriser leur autonomie citoyenne**, en proposant sous conditions de ressources un revenu minimum ;
- **Développer des moyens supplémentaires** pour faciliter pour leur accès à la formation professionnelle et à l'emploi pour les jeunes sortis trop tôt du système scolaire ;
- **Lutter contre les discriminations** que subissent les jeunes des QPV, quelles qu'en soient la cause.

III. LE TRAVAIL

Le constat du réseau des Régies de Quartier et de Territoire

Le projet que portent les Régies de Quartiers s'inscrit dans une vision globale de lutte contre la pauvreté incluant l'accès de tous aux droits fondamentaux dont le travail, l'emploi et la formation, en redonnant du sens à la valeur travail. Parce que la situation des QPV exige de porter une attention toute particulière à l'emploi, aux activités et aux potentialités de travail qui peuvent s'y déployer. Les chiffres de l'INSEE suffisent à mesurer l'urgence :

- en 2016, le taux de pauvreté atteint 42% dans ces quartiers (contre 16% en moyenne dans les villes) ;
- en 2014, le taux de chômage s'élevait à 27% (contre 10% dans le reste des agglomérations) ;
- la précarité est omniprésente : 21% des actifs occupés de 15 à 64 ans sont en CDD, intérim ou stage (contre 12,3% des salariés en moyenne).

Le travail permet de retrouver confiance en soi, de s'épanouir, d'acquérir le sens de son utilité : retrouver un travail, c'est un moyen d'accéder à la citoyenneté, et in fine au vivre-ensemble ; c'est un accès au bonheur. Il importe donc que les situations de reprise du travail, d'intégration dans un collectif, d'implication dans une activité, génèrent pour le citoyen bien plus qu'une simple rétribution financière. Actuellement, l'émancipation par le travail n'est qu'une priorité de second ordre, alors qu'elle est essentielle à la cohésion et à la dignité des salariés.

Des dispositifs existent, qui permettent aux personnes les plus éloignées de l'emploi de construire un parcours, et d'envisager sereinement un emploi durable. L'insertion par l'Activité Economique, largement mobilisée dans les quartiers, est un outil indispensable. Les emplois d'avenir ont également permis à des jeunes de reprendre pied dans le monde du travail, et à des entreprises de faire le pari de la jeunesse et de l'impact social. Malheureusement, les salariés en CDDI constatent qu'ils sont « stigmatisants », quand ils négocient un prêt ou recherchent un logement.

En complément, les entreprises doivent avoir les moyens de s'intéresser à leurs salariés, et aux problématiques (nombreuses) auxquelles ils sont confrontés : illettrisme, fracture numérique, accès au logement, accès à la citoyenneté, etc. La politique de formation est un levier essentiel, pour autant qu'elle réponde aux besoins réels des publics. Mais alors que la réforme récente de la formation professionnelle a mis l'accent sur le « tout certifiant », une place reste à trouver et à sanctuariser pour des dispositifs plus adaptés aux publics les plus en difficulté, notamment autour des enjeux de pré-qualification ou d'accès à la citoyenneté.

Surtout, c'est la création d'activités qui sera pourvoyeuse d'emplois et de potentialités pour un territoire et pour des salariés. Aujourd'hui, alors qu'est évoquée la fin du travail, la réalité paraît bien différente : les activités non pourvues sont légion, des nouveaux services sont à penser, des réponses innovantes sont à portée de main. Sur cette question, l'impulsion et l'appui des pouvoirs publics seront essentiels.

La question que nous vous posons

Ce constat appelle des mesures publiques d'une ampleur nouvelle pour redonner des perspectives d'emplois pérennes, et faire du travail un des maillons d'un projet collectif plus large, dont les habitants des quartiers ne sauraient être exclus. Quelles actions comptez-vous mettre en place pour « qu'il y ait du travail » dans les quartiers prioritaires, et pour faire en sorte qu'il soit émancipateur et créateur de lien et de cohésion ?

Nos pistes pour l'action

- **Augmenter le nombre d'emplois aidés**, permettant la mise en place d'un tutorat renforcé, un accès facilité à la formation, et des durées des contrats à adapter aux parcours des personnes ;
- **Faciliter le financement et l'accès à des formations professionnelles adaptées** aux personnes les moins qualifiées ;
- **Encourager le développement d'emplois pérennes de droit commun**, notamment en créant de l'activité non délocalisable, par la mobilisation de la **commande publique socialement responsable** (collectivités, services publics ou parapublics, Etat) ;
- **Mobiliser et responsabiliser les entreprises au niveau des territoires pour de nouvelles pratiques d'embauche et de recrutement** des publics en difficultés ayant suivi un parcours d'insertion et de formation ;
- **Rapprocher, en affichage, les contrats d'insertion des contrats de droit commun** en ôtant le vocable « insertion ».

IV. LA RURALITE

Le constat du réseau des Régies de Quartier et de Territoire

Les populations rurales subissent un isolement géographique et social accentué par les difficultés de mobilité de nombreux habitants. Le phénomène de métropolisation, qui pousse à la concentration des activités économiques, culturelles, sociales..., amplifie cette mise à l'écart. Ainsi, la ruralité, dans les campagnes comme dans les montagnes et les vallées, est traversée par les mêmes enjeux et processus d'exclusion que les territoires les moins favorisés des zones urbaines : le taux de chômage est important, surtout pour les jeunes ; le tissu économique local est fragmenté ; l'accès aux services publics est insuffisant ; les transports publics sont rares et/ou difficiles d'accès ; le lien social s'est distendu. Les territoires ruraux sont, de fait, éloignés.

En zone rurale comme dans les banlieues urbaines, les problématiques sont donc celles de périphéries reléguées. Mais en milieu rural, la densité de population est faible et les problèmes par conséquent disséminés et peu visibles, et d'autant moins considérés. D'où une différence fondamentale entre le rural et l'urbain : les moyens accordés par l'Etat à ces territoires. En effet, la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville se base certes sur des indicateurs de pauvreté, mais sans y intégrer les territoires à faible densité, donc ruraux.

Cette situation explique sans doute en partie que les territoires ruraux se vivent comme oubliés par la République, que leurs habitants se sentent abandonnés, que leurs besoins soient moins bien identifiés. Et qu'ils se vident de leurs habitants – parfois même au profit des banlieues métropolitaines.

La question que nous vous posons

Quelles réponses comptez-vous apporter pour favoriser l'ouverture des territoires ruraux aux autres et au territoire national, et répondre à leur sentiment d'exclusion ? Comment réussir, étant donné ce constat d'isolement, à recréer du lien et du vivre-ensemble sur ces territoires ? Surtout, eu égard aux spécificités de ces territoires, quelles solutions adaptées proposer ?

Nos pistes pour l'action

- **Porter une « politique de la ruralité »** au même titre que l'actuelle politique de la ville, afin de sanctuariser des moyens et des dispositifs ciblés sur ces territoires ;
- **Rendre accessibles tous les services publics** en utilisant le développement des services en lignes et l'accompagnement renforcé des personnes à ces mutations, une telle démarche devant être intégrée dans le cadre de projets politiques de développement territorial local de territoires ;
- **Encourager l'émergence de structures de mobilisation des ressources des territoires**, notamment associatives, afin de répondre aux besoins des publics fragiles et développer des solutions contre l'isolement et pour l'accompagnement de proximité ;
- **Faire de la mobilité un enjeu prioritaire**, en veillant au maillage fin du territoire par les transports collectifs et, le cas échéant, par l'invention de nouveaux modes de transports collectifs.